

Recours au Règlement

En vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*, même si les budgets des dépenses du Sénat nous proviennent par l'entremise du président du Conseil du Trésor, celui-ci n'a pas le pouvoir de les changer. Il se contente de les transmettre, conformément à la loi.

M. le Président: La question que soulève le député d'Ontario est très importante. Je le remercie de son intervention. Son exposé était très clair et bien réfléchi. Je remercie également le député de Calgary-Ouest pour les éclaircissements qu'il a apportés.

Étant donné l'importance de cette question, je ne crois pas qu'il soit approprié de poursuivre la discussion, le député de Cape Breton—Richmond—Est nous ayant signalé, au nom de l'opposition officielle, qu'il voudrait prendre quelque temps pour réfléchir avant de clore le débat.

Je suppose que le député de Churchill appuie cette suggestion. Le député de Churchill m'a déjà fait savoir comment il pourrait revenir sur cette question à une date ultérieure.

Il me semble tout indiqué de reporter ce débat à la semaine prochaine, et je vais certainement accepter cette suggestion. Je me demande si, dans le courant de l'après-midi, les députés pourraient m'informer de la date à laquelle ils voudraient reprendre cette discussion. Je ne crois pas cependant que l'on devrait attendre trop longtemps, mais vous pouvez certainement compter sur mon concours.

LA PÉRIODE DES QUESTIONS

M. David Dingwall (Cape Breton—Richmond—Est): J'invoque le Règlement, monsieur le Président, au sujet d'une autre question.

Plus tôt cette semaine, je vous ai rencontré, vous et d'autres députés, dans vos appartements pour vous demander des conseils sur les délibérations de la Chambre pendant la période des questions.

Il y a encore eu aujourd'hui un certain nombre d'incidents qui, même si vous n'occupiez pas le fauteuil à ce moment-là, ont convaincu les députés de ce côté-ci de la Chambre que les ministériels, bien qu'ils soient peu disposés à collaborer, fournissent des réponses verbeuses et un peu trop longues aux questions pourtant concises que les députés de l'opposition officielle leur posent.

Je me demande si vous avez réfléchi à la question depuis que vous en avez parlé plus tôt cette semaine et si vous avez des suggestions à faire pour que les réponses des gens d'en face aux diverses questions que nous leur posons soient un peu plus cohérentes et concises. Vous comprendrez sûrement, monsieur le Président, qu'il y a un certain nombre de députés de ce côté-ci qui, pour diverses raisons, estiment avoir de bonnes questions à poser, mais qui n'en ont pas l'occasion en raison du calendrier de la Chambre.

• (1220)

Maintenant que le leader du gouvernement est parmi nous, il voudra peut-être commenter mon intervention ou peut-être auriez-vous, monsieur le Président, d'autres observations à formuler à ce sujet.

M. le Président: Avant que le leader du gouvernement à la Chambre n'intervienne, et je vais certainement l'entendre, je tiens à signaler que c'est vrai que le député de Cape Breton—Richmond—Est a soulevé ce point il y a quelques jours. Comme il le sait, j'ai communiqué avec son bureau, mais nous n'avons pas pu discuter de la question. J'ai également dit à ce moment-là que c'est peut-être une question dont il faudrait discuter avec les députés d'abord, puis avec moi.

Je veux maintenant entendre le leader du gouvernement à la Chambre.

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, permettez-moi de dire que, ayant passé de nombreuses années de l'autre côté de la Chambre, je comprends les frustrations du nouveau leader parlementaire de l'opposition officielle. Chaque jour, il y a une longue liste de députés qui veulent poser des questions, et c'est tout à fait normal. Il faut faire des choix difficiles, et j'admets que c'est frustrant de ne pas pouvoir poser ses questions parce qu'on manque de temps.

Je dois dire que la période des questions est également une source de frustrations pour nous. Très souvent, si ce n'est pas dans la grande majorité des cas, les questions deviennent des mini-discours dans lesquels on nous accuse d'être malhonnêtes, de mauvaise foi, incompétents, etc. Lorsque de telles accusations sont faites dans le préambule à une question, il ne faut donc pas s'étonner que la personne visée, l'accusé, juge nécessaire de répondre de façon adéquate à cette accusation. Cela fait partie de notre système d'opposition. C'est un aspect de notre système qui me préoccupe depuis un certain temps, et je dis cela en toute honnêteté, car c'était le cas même du temps que je siégeais du côté de l'opposition.